

**INCIDENT DU TRICASTIN.** « On ne dit toujours pas la vérité aux gens », assure Michèle Rivasi, conseillère générale de la Drôme, fondatrice de l'association de vigilance nucléaire Criirad, juste après Tchernobyl

## « Ce scandale en cache un autre »

Priska Duceœurjoly

**D**éputée de la Drôme de 1997 à 2002, membre apparenté PS, aujourd'hui membre des Verts, Michèle Rivasi est adjointe au maire de Valence et vice-présidente du Conseil général de la Drôme, département où se sont produites les deux fuites d'uranium, sur le site du Tricastin (commune de Pierrelatte) le 7 juillet et à Romans-sur-Isère le 18.

Auteur d'un rapport parlementaire (1) portant sur la gestion des déchets nucléaires, ancienne directrice de Greenpeace France de 2003 à 2004, elle a aussi fondé la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), en 1986, après la catastrophe de Tchernobyl. Cette structure forte de 4 000 adhérents, très active à propos de l'incident du Tricastin, s'appuie sur un laboratoire d'analyse, équipé pour l'identification des pollutions radioactives, reconnu par le ministère de la Santé.

« **Sud Ouest Dimanche** ». Depuis 1986, date de la catastrophe de Tchernobyl, vous réclamez davantage de transparence dans le nucléaire. Que vous inspirent les deux récentes fuites radioactives dans votre département ?

**Michèle Rivasi.** Rien n'a changé ! On ne dit toujours pas la vérité aux gens. J'ai fondé la Criirad à la suite du mensonge sur le fameux nuage. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il a bien passé la frontière. Sur Tricastin, on constate la même volonté de ne pas alarmer la population, de ne pas donner toute l'information.

► **Après la seconde fuite, le ministre Jean-Louis Borloo a rassuré et parlé de 115 anomalies par an. Tricastin, est-ce une anomalie ?**

Non, lorsqu'on prend des mesures d'interdiction concernant l'eau de boisson de la nappe phréatique, l'arrosage et la baignade, ce n'est pas cohérent avec un classement de niveau 1, celui réservé à l'anomalie. À Tricastin, on est au moins sur du



Michèle Rivasi. Elle assure que le nucléaire « n'est pas une énergie propre »

PHOTO DR

Une poignée de personnes étaient au courant.

► **Ces déchets sont-ils toujours dangereux ?**

Simplement enfouis sous une butte de terre, ils sont certainement à l'origine d'une partie de la pollution constatée récemment. Des prélèvements au-dessus des normes ne sont pas explicables par l'incident du 7 juillet. Selon ce rapport, la pollution engendrée par ces déchets a été traitée par pompage de 1980 à 1998. Elle est depuis « sous surveillance ». Ce que je comprends, c'est qu'on a préféré diluer la pollution dans le Rhône ! Un scandale peut en cacher un autre : il aura fallu l'incident de la Socatri pour découvrir que la nappe qui alimente des riverains en aval est souillée depuis très longtemps ! N'oublions pas que la pollution nucléaire a des effets sur le long terme. C'est vraiment dangereux. Il faut une étude épidémiologique autour du site du Tricastin.

► **Que pensez-vous de la volonté de Jean-Louis Borloo de vérifier les nappes autour des centrales ?**

C'est bien, mais c'est insuffisant. Il faut vérifier toutes les installations qui utilisent le nucléaire et tous les sites de stockage. Les experts doivent être vraiment indépendants, hors de l'industrie nucléaire...

► **D'après Anne Lauvergeon, présidente d'Areva, qui gère Tricastin, il n'y a aucun danger pour la population.**

Je suis scandalisée par ces propos. En Allemagne, des enquêtes ont reconnu que le taux de leucémie était plus élevé autour des centrales. En France, rien. Est-ce parce que nos centrales sont mieux gérées ? Les récents exemples montrent que non. S'il n'y a pas de problème sanitaire chez nous, c'est parce qu'il n'y a pas d'études.

(1) Remis en mars 2000 au Parlement, sur « les conséquences des installations de stockage des déchets nucléaires sur la santé publique et l'environnement ». Dans la conclusion : « Sans que soient minimisés les efforts conduits par chacun des exploitants nucléaires, il apparaît clairement que le temps est venu de concevoir une organisation d'ensemble de la gestion des déchets ».

### Les Français veulent garder le nucléaire

Comment une simple « anomalie », selon le ministre de l'Environnement, a-t-elle pu déclencher une telle panique ? Mesures de précaution pour l'eau (toujours en vigueur), arrêt d'une partie du site, limogeage du directeur de la Socatri, annonce de l'inspection des nappes autour de toutes les centrales, tout ça ne colle pas avec le classement de niveau 1 (sur une

échelle de 0 à 7). De quoi donner des arguments aux opposants à l'énergie nucléaire, un dossier évincé du Grenelle de l'environnement.

L'opinion publique reste néanmoins confiante. Selon un sondage Ifop publié dans « Le Monde » daté de dimanche-lundi, 67 % des personnes interrogées estiment qu'il faut maintenir la part du nucléaire parce que

ce dernier « assure l'indépendance énergétique de la France ». Pourtant, les conséquences de l'incident du site du Tricastin paraissent graves à 81 % des Français. Pour les informer, ils font plus confiance aux associations de protection de l'environnement (79 %) ou à l'Autorité de sûreté nucléaire (62 %) qu'au gouvernement (30 %) ou à Areva (32 %).

niveau 2 ou 3, puisqu'il y a eu contamination de l'environnement, propagation à l'extérieur du site et mise en danger de la population. L'autre problème, c'est que les élus n'ont été informés que le 8 juillet, à 13 h 30 (quatorze heures après le débordement constaté la veille). Et les gens qui se baignaient dans le lac n'ont

été sortis de l'eau qu'après 16 heures...

► **Les déchets militaires entreposés sur le site de Tricastin sont-ils à l'origine d'une pollution plus ancienne ?**

Les élus ne sont pas informés. Lorsque j'ai été missionnée pour réaliser un rapport sur la gestion des déchets nucléaires (1), je n'ai pu accéder à un

certain nombre de « installations de base secrète ». Or, dès 1998, un rapport confidentiel, dont je n'ai jamais eu connaissance, évoquait la nappe du Tricastin et la présence de 770 tonnes de déchets militaires issus de la fabrication de la bombe nucléaire entre 1964 et 1976. Si j'avais su cela, j'aurais demandé leur déplacement !

### Dents et optique aux bons soins des assurances

Le président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), Gérard de la Martinière, a demandé au gouvernement de confier le remboursement des soins d'optique et dentaires aux compagnies d'assurances, laissant la Sécurité sociale se concentrer sur les maladies graves.

Les complémentaires santé « remboursent déjà en grande partie sans avoir leur mot à dire » des blocs comme l'optique ou le dentaire. « Nous avons demandé si le gouvernement est prêt à évoluer dans ce sens, d'ici un ou deux ans, avec transfert réel de responsabilités et liberté de négocier avec les prestataires de santé », a déclaré M. de la Martinière, hier, dans une interview au « Parisien ». « Si oui, nous ferons des efforts », a-t-il ajouté, précisant toutefois qu'il était « un peu sceptique » concernant la réponse, « car une nouvelle fois la réflexion se fait dans l'urgence ».

« Si l'on veut préserver l'acquis de la protection sociale à la française, il faut recentrer la Sécurité sociale sur les vrais enjeux de solidarité nationale », estime le président de la FFSA. Interrogé sur le plan proposé par le directeur de l'Assurance maladie, Frédéric Van Rookeghem, visant à réduire le déficit de la Sécu de 3 milliards en 2009, il a jugé qu'il n'avait « rien d'une nouvelle approche ». Le gouvernement doit présenter vers la fin du mois des mesures pour limiter le déficit de l'assurance maladie, attendu à 4,1 milliards pour 150 milliards de recettes en 2008. Sur l'évolution des tarifs d'assurance pour 2009, Gérard de la Martinière s'attend à une stabilisation sur le secteur automobile et sur la responsabilité civile et professionnelle, alors que pour le volet santé, « ça dépendra beaucoup des décisions publiques en matière de transfert des charges de la Sécurité sociale »...



# KelBoj!

**GAGNEZ AUSSI PAR TÉLÉPHONE**

**1 GAGNANT toutes les 7 minutes !**

**POUR JOUER ET GAGNER PAR TÉLÉPHONE, C'EST TRÈS SIMPLE !**

**Votre carte « Kelbol ! » comporte 7 cases à gratter, correspondant aux 7 jours de la semaine de jeu.**

**POUR JOUER :**

- Grattez la case portant la date du jour et découvrez votre code du jour.
- Appelez au **08 97 78 18 18\*** et composez votre combinaison de chiffres.
- Découvrez immédiatement si vous avez gagné et quel est votre cadeau !

Des croisières fluviales



Des caméscopes



Des consoles PS3



1 KIA Picanto






**JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE, JOUEZ AVEC**

\* 0,56 € par appel

869861800-PDB